



Le 18 juin 2018

# Présentation RGPD

Règlement Général sur la Protection des Données



# Programme de la conférence

---

- **Première Partie**
  - Présentation du RGPD au travers des questions fréquemment posées
  - Les principes et obligations imposées par le Règlement
  - Questions-réponses
- **Deuxième Partie**
  - Les solutions pour être en conformité
  - Questions-réponses et échanges

# Présentation des intervenants

---



# Présentation de Covateam

---

Accompagnement des Entreprises et Collectivités dans la mise en œuvre d'usages et d'outils informatiques performants.

Des experts en temps partagé

INFORMATIQUE – DIGITAL – SECURITE INFORMATIQUE



20 ans d'expérience  
services informatiques  
usages numériques

5 Consultants



600 jrs de missions  
en 2017

**Entreprises, Secteur Public et Associations** font appel à nos services pour externaliser la gestion de leur projet RGPD

## FORMATION



## AUDIT



## MISSION DPO



### L'équipe

**Juristes** en protection des données



# Présentation du RGPD au travers des questions fréquemment posées

Qu'est-ce que le RGPD ?



L'opinion (09/01/2018)

# Présentation du RGPD au travers des questions fréquemment posées

---

Qu'est-ce que le RGPD ?

Règlement > Directive



Applicabilité : 25 mai 2018

Des principes  
Des obligations  
Des droits

**88**  
pages

**99**  
articles

## Présentation du RGPD au travers des questions fréquemment posées

---

Pourquoi un Règlement alors qu'on avait déjà la loi Informatique et Libertés de 1978 ?

- Cadre juridique non respecté
- Cadre juridique non homogène
- Absence de maîtrise des données
- Absence de responsabilité



# Présentation du RGPD au travers des questions fréquemment posées

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?



# Présentation du RGPD au travers des questions fréquemment posées

## Quelques exemples de traitements de données

Sign up for our newsletter!

Use this form to sign up for our monthly newsletter, in order to receive email updates, special deals, product informations and promotional coupons. Please fill in your email address below.

\*We will not use your email address to send spam, and we will not provide your contact details to third parties.\*

**Email** \*  
(required)

  
**Name**  
(optional)

First  Last

[Get email updates](#)

- Newsletter: recueil des **informations d'identité** et communication au service marketing

**Recherche d'hôtels**

  
Destination, hôtel, lieu d'intérêt ou adresse

**Arrivée** **Départ**

21/11/2014 22/11/2014 **1**

vendredi samedi nuit

**Chambres**

1 chambre - 2 adultes ▼

**Recherchez**

- Centrale de réservation en ligne : recueil des **informations d'identité et économiques** et communication aux partenaires



- Visites thématiques : recueil des **informations d'identité et économiques** et communication aux services en interne et aux partenaires

# Présentation du RGPD au travers des questions fréquemment posées

---

Pourquoi entend-on beaucoup parler du RGPD ?

Renversement

---

Charge de la preuve

Avant le 25 mai 2018

**CNIL.**



La CNIL doit prouver la non-conformité des organismes

Après le 25 mai 2018



**CNIL.**

Les organismes doivent prouver leur conformité à la CNIL

# Présentation du RGPD au travers des questions fréquemment posées

---

Quelle responsabilité en cas de non-conformité ?

## RISQUES JURIDIQUES



Plainte en  
ligne



Contrôle de  
la CNIL



Sanctions de  
la CNIL

# Présentation du RGPD au travers des questions fréquemment posées

---

Quelle responsabilité en cas de non-conformité ?

## Les sanctions

### Financières

Amendes administratives  
allant jusqu'à

**20**

millions d'euros d'amende

### Pénales

Sanctions pénales allant jusqu'à

**5 ans**

d'emprisonnement et

**300 000 €**

d'amende

# Présentation du RGPD au travers des questions fréquemment posées

Le RGPD, encore une nouvelle obligation !



PROTECTION

Protection des données  
Diminution des risques de violation de données  
Confidentialité & Sécurité



RÉPUTATION

Respect de la vie privée  
Valeurs exemplaires d'humanisme et de bienveillance



CONFIANCE

Transparence auprès des citoyens  
Maîtrise des données personnelles

# Les principes et obligations imposées par le Règlement

---

## Les principes juridiques

### Les obligations juridiques

- Principe d'accountability (responsabilisation, transparence)
- Désigner un DPO (délégué à la protection des données)
- Obligations en matière de sous-traitance

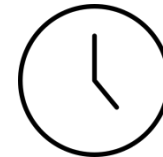
## Les obligations techniques

- La sécurité physique des données
- La sécurité informatique des données

# Les principes et obligations imposées par le Règlement

Le principe de licéité

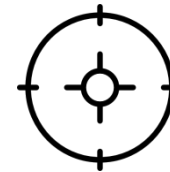
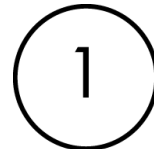
Quelle est la base juridique du traitement ?



Le principe de conservation limitée des données

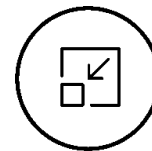
Combien de temps je conserve mes données ?

Le principe de limitation des finalités



Le principe d'exactitude des données

Privilégier une finalité par traitement



Les données sont-elles encore valables ?

Le principe de minimisation des données

Est-ce que toutes les données sont nécessaires ?



# Les principes et obligations imposées par le Règlement

---

## Les obligations juridiques

- Principe d'accountability (responsabilisation, transparence)
- Désigner un DPO
- Obligations en matière de sous-traitance



**Au revoir les formalités CNIL**

Bonjour le registre des traitements



# Les principes et obligations imposées par le Règlement

## Les obligations juridiques

- Principe d'accountability (responsabilisation, transparence)
- Désigner un DPO
- Obligations en matière de sous-traitance

## Gardien des données de l'organisme



Obligatoire pour les services publics



Obligatoire pour certaines entreprises :

- Activité de base reposant sur les données
- Traitement à grande échelle
- Suivi régulier



Profil à dominance juridique



Interne ou externe

# Les principes et obligations imposées par le Règlement

## Les obligations juridiques

- Principe d'accountability (responsabilisation, transparence)
- Désigner un DPO
- Obligations en matière de sous-traitance

### Missions du DPO



Informer et conseiller



Contrôler le respect du RGPD et les sous-traitants



Point de contact avec la CNIL



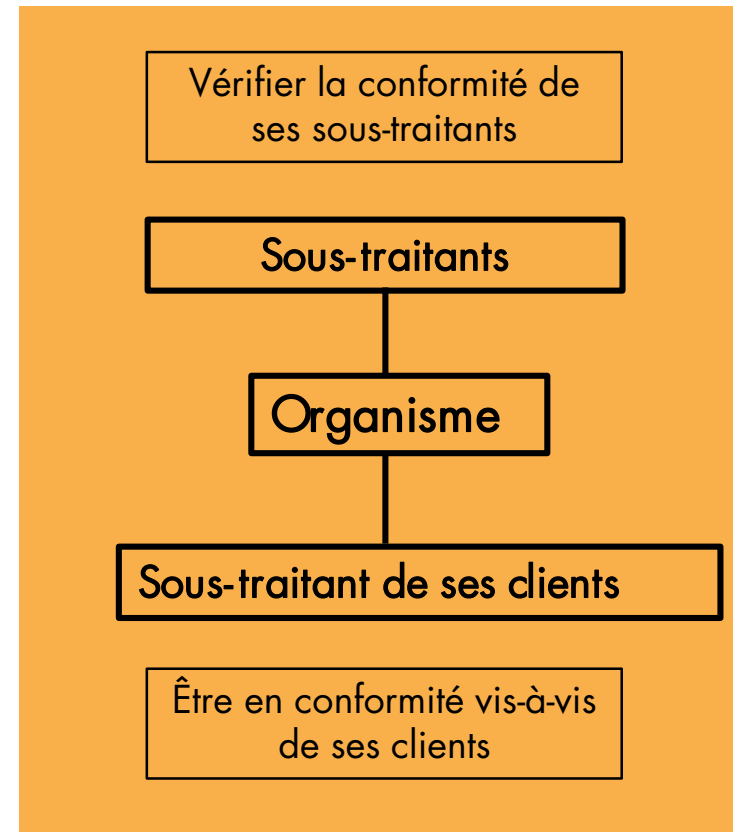
Tenir le registre des traitements

# Les principes et obligations imposées par le Règlement

---

## Les obligations juridiques

- Principe d'accountability (responsabilisation, transparence)
- Désigner un DPO
- Obligations en matière de sous-traitance



# Les principes et obligations imposées par le Règlement

---

## Les obligations techniques

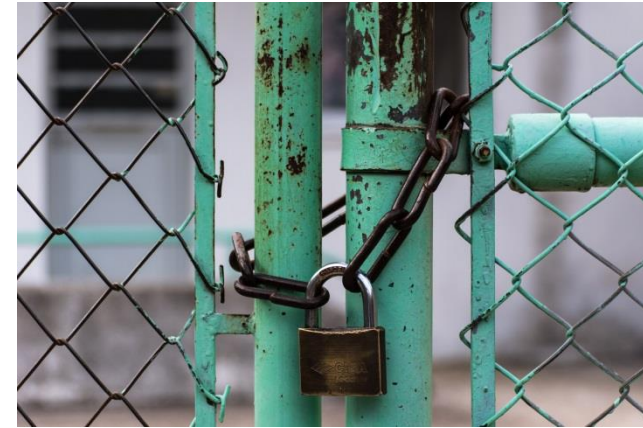
- La sécurité physique des données
- La sécurité informatique des données

# Les principes et obligations imposées par le Règlement

---

## Les obligations techniques

- La sécurité physique des données
- La sécurité informatique des données



Contrôle d'accès des locaux par un badge, fermeture des bureaux à clés, conservation des dossiers dans des armoires fermées à clés, etc.

**Protection des  
documents confidentiels**

# Les principes et obligations imposées par le Règlement

---

## Les obligations techniques

- La sécurité physique des données
- La sécurité informatique des données

17 points de contrôles Minimum  
recommandés par la CNIL



Pour connaître les vulnérabilités de son système d'informations

# Échanges et questions-réponses

---



# Les solutions pour être en conformité

---

- Sensibilisation / formation du personnel
- Désigner un délégué à la protection des données ou un référent
- Audit des traitements de données
- Audit de la sécurité des systèmes d'information

# Les solutions pour être en conformité

---

- Sensibilisation / formation du personnel
- Désigner un délégué à la protection des données ou un référent
- Audit des traitements de données
- Audit de la sécurité des systèmes d'information



- Apprendre les bonnes pratiques
- Comprendre les enjeux de la protection des données
- Éviter les risques de violation de données
- Respecter le Règlement

# Les solutions pour être en conformité

---

- Sensibilisation / formation du personnel
- Désigner un délégué à la protection des données ou un référent
- Audit des traitements de données
- Audit de la sécurité des systèmes d'information



- Créer et tenir un registre des traitements
- Garantir une conformité dans chacun des services et pour l'entreprise
- Établir un point de contact avec la CNIL
- Bénéficier d'un accompagnement juridique et opérationnel

# Les solutions pour être en conformité

---

- Sensibilisation / formation du personnel
- Désigner un délégué à la protection des données ou un référent
- Audit des traitements de données
- Audit de la sécurité des systèmes d'information



- Cartographier les traitements de son entreprise
- Évaluer son niveau de conformité
- Définir un plan d'actions correctives prioritaires
- Initier une démarche de conformité au RGPD

# Les solutions pour être en conformité

---

- Sensibilisation / formation du personnel
- Désigner un délégué à la protection des données ou un référent
- **Audit des traitements de données**
- Audit de la sécurité des systèmes d'information

NOM DU TRAITEMENT	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL
Nom et coordonnées du RT	
Nom et coordonnées du DPO	
Finalité(s) du traitement	
Catégorie(s) de personne(s) concernée(s)	
Catégorie(s) de DCP	
Catégorie(s) de destinataire(s)	
Délai d'effacement	
Mesures de sécurité techniques et organisationnelles	
Transfert de données vers pays tiers / OI	

# Les solutions pour être en conformité

---

- Sensibilisation / formation du personnel
- Désigner un délégué à la protection des données ou un référent
- Audit des traitements de données
- Audit de la sécurité des systèmes d'information



- Connaître les vulnérabilités des systèmes d'informations
- Bénéficier de recommandations en matières de sécurité informatique
- Avoir un plan d'actions correctives pour sécuriser les systèmes d'information

# Les solutions pour être en conformité

1. Sensibiliser les utilisateurs
2. Authentifier les utilisateurs
3. Gérer les habilitations
4. Tracer les accès et gérer les incidents
5. Sécuriser les postes de travail
6. Sécuriser l'informatique mobile
7. Protéger le réseau informatique interne
8. Sécuriser les serveurs
9. Sécuriser les sites web



10. Sauvegarder et prévoir la continuité d'activité
11. Archiver de manière sécurisée
12. Encadrer la maintenance et la destruction des données
13. Gérer la sous-traitance
14. Sécuriser les échanges avec d'autres organismes
15. Protéger les locaux
16. Encadrer les développements informatiques
17. Utiliser des fonctions cryptographiques

17 points de contrôles Minimum recommandés par la CNIL

# Conclusion

---

Comment initier une démarche au RGPD ?

Se préparer en 6 étapes (recommandations CNIL)

- |  |   |  |   |   |  |
|--|---|--|---|---|--|
| ETAPE<br><b>1</b><br>DÉSIGNER UN<br>PILOTE | ETAPE<br><b>2</b><br>CARTOGRAPHIER<br>VOS TRAITEMENTS | ETAPE<br><b>3</b><br>PRIORISER LES<br>ACTIONS À<br>MENER | ETAPE<br><b>4</b><br>GÉRER LES<br>RISQUES | ETAPE<br><b>5</b><br>ORGANISER LES<br>PROCESSUS<br>INTERNES | ETAPE<br><b>6</b><br>DOCUMENTER LA<br>CONFORMITÉ |
|--|---|--|---|---|--|



Merci pour votre attention

---



Tél. : 04 58 00 30 33

Philippe Dujardin

E-mail : [philippe.dujardin@covateam.com](mailto:philippe.dujardin@covateam.com)

Site Internet : [www.covateam.com](http://www.covateam.com)



Tél. : 09 71 16 15 42

Sandrine Rieussec

E-mail : [sandrine@optimex-data.fr](mailto:sandrine@optimex-data.fr)

Site Internet : [www.optimex-data.fr](http://www.optimex-data.fr)



Le 18 juin 2018

# Proposition d'accompagnement/Formation RGPD

Règlement Général sur la Protection des Données

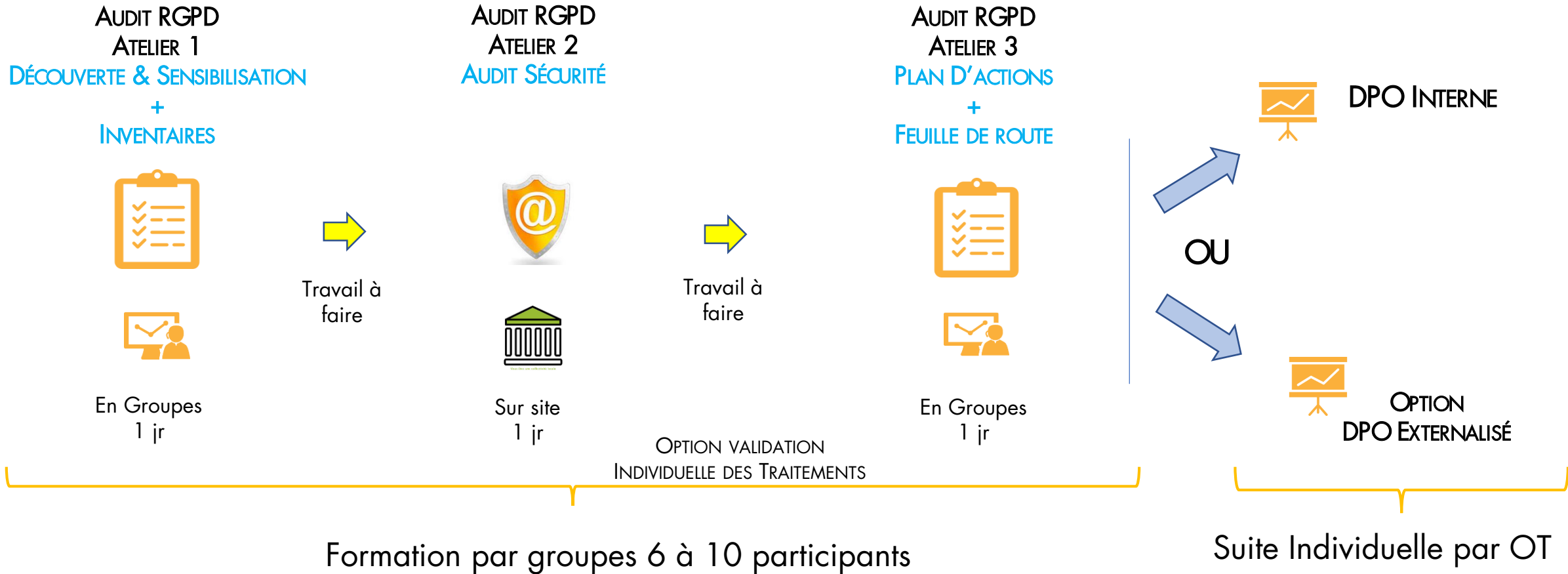


Pour Offices de Tourismes qui peuvent mutualiser  
de 1 à 11 personnes

Accompagnement/formation mutualisé

# COVATEAM

## Accompagnement/formation mutualisé sur plusieurs OT



Pour Offices de Tourismes qui plus importants qui ne peuvent pas mutualiser

de plus de 11 personnes

Accompagnement/formation Spécifique

**DIAGNOSTIC  
RGPD  
« AVANT  
DE SE  
LANCER »**



Permet de définir  
Les besoins  
et la façon  
d'aborder  
RGPD



**AUDIT  
RGPD**

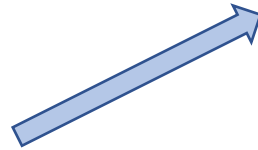


+

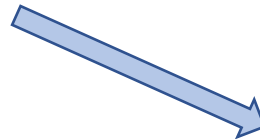
**AUDIT  
SÉCURITÉ**



**OU**



**SI DPO INTERNE**  
=> FORMATION AU MÉTIER DE DPO  
POUR LA PERSONNE RÉFÉRENTE EN INTERNE  
=> ACCOMPAGNEMENT DU DPO INTERNE  
DANS LA MISE EN PLACE DE SES MISSIONS



**SI DPO EXTERNALISÉ**  
=> Formation au règlement européen  
pour le relais en interne

Sur site

Devis personnalisé

Devis personnalisé

Merci pour votre attention

---



Tél. : 04 58 00 30 33

Philippe Dujardin

E-mail : [philippe.dujardin@covateam.com](mailto:philippe.dujardin@covateam.com)

Site Internet : [www.covateam.com](http://www.covateam.com)



Tél. : 09 71 16 15 42

Sandrine Rieussec

E-mail : [sandrine@optimex-data.fr](mailto:sandrine@optimex-data.fr)

Site Internet : [www.optimex-data.fr](http://www.optimex-data.fr)